



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**N°18/022**  
**Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 18/154 en date du 11/07/2018 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 18-096 à la Société CHEVRON ORONITE, 1 rue Eugène et Armand Peugeot – 92500 RUEIL MALMAISON, n° de SIREN 562 061 630, portant sur une canalisation aérienne, située quai de la Moselle sur la commune du Havre.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire en date du 20/12/2018 n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques et fonctionnelles.

Description de la dépendance : 1 canalisation pour un total de 60 ml.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 4 ans à compter du 01/01/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **08/02/2019**